



## Publicité d'une consultation de marchés publics

### Dépositaire de la consultation :

**Etablissement :** Collège Jules Ferry

**Adresse :** Impasse Madeleine

95600 EAUBONNE

**Pouvoir adjudicateur :**

M. Aubry Mickaël

**Contact :** Mme LACROIX Elodie

**Tel :** 0139590053

**Fax :** 0139598123

**Email :** int.0950892d@ac-versailles.fr

### Détail de la consultation - PAJI/25/03538 :

**Type de produit :** PS03 : Services - Sorties et voyages - Transports

**Code CPV :** 63500000-4 - Services d'agences de voyages, de voyagistes et d'assistance aux touristes

**Objet :** Voyage scolaire - La Normandie des écrivains

**Descriptif :** Le collège Jules Ferry situé au 1 rue Jean Moulin, Eaubonne 95600 souhaite passer un marché pour la réalisation du voyage scolaire en Normandie .  
Période : avant le 14 avril 2026 - 4 jours / 3 nuits  
29 élèves de 4eme et 3 accompagnateurs

Hébergement en hotel  
Transport en car

**Programme :**

- Château de Miromesnil - Tourville-sur-Arques : visite guidée et atelier d'écriture
- Clos Arsène Lupin (visite et/ou atelier) + promenade commentée des falaises d'Etretat
- Musée Pierre Corneille à petit Couronne (visite "Molière et Corneille" + visite guidée de la fabrique des caramels d'Isigny
- Musée Victor Hugo à Villequier (visite commentée dite "visite générale " + atelier "Poésie")

4 jours de visites peu importe l'ordre des journées

**Prestations demandées :**

Transport en à choisir ci-dessous :  
- Autocar de tourisme avec forfait kilométrage et carburant inclus. Hébergement du chauffeur, + parkings, check points, tunnels et autoroutes compris.

Logement à choisir ci-dessous :

- en hôtel

Repas à inclure. Paniers repas à midi.

Assurance Annulation Individuelle et Collective (groupe complet), rapatriement, vol et perte de bagages et toutes les visites comprises.

La proposition devra détailler les possibilités de modification à la baisse de l'effectif et spécifier leurs répercussions sur le coût du voyage pour une information donnée un mois avant la date de départ du voyage.

La proposition devra également détailler les possibilités d'annulation et leurs répercussions en termes de indemnisation du prestataire en fonction du délai de l'annulation par rapport à la date de départ du voyage.

À noter que lorsque, avant le départ, le respect d'un des éléments essentiels du marché serait rendu impossible par suite d'un événement extérieur qui s'impose au titulaire (épidémie de grippe « A » par exemple ou tout autre cas de force majeure), le collège devra disposer du droit de résilier le marché sans avoir à supporter de pénalités ou de frais et être remboursé de la totalité des sommes versées.

Le prix du marché, revêt la forme d'un prix forfaitaire et global qui est réputé rémunérer l'ensemble de la prestation. Il comprend notamment toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation, y compris pour l'étranger.

Les gratuïtés pour les accompagnateurs ne sont pas acceptées et devront être intégrées au prix global.

Aucune rémunération complémentaire ne pourra être versée au titulaire pour la réalisation des prestations définies dans le présent cahier des charges, sauf accord préalable de l'établissement suite à des circonstances exceptionnelles et inévitables

**Transmission des offres :**

- En déposant vos offres sur cette plateforme

Attribution du marché à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Qualité des produits : 20 %

Qualité des services associés : 20 %

Prix : 60 %

Consultation publiée du 08/07/2025 au 22/08/2025. Echéance le 22/08/2025 à 12h00 (Heure de Paris).